

Nouveaux guichets tactiles

Conseils pratiques pour faciliter vos transactions aux nouveaux guichets automatiques

- ✓ Les fentes où vous devez insérer votre carte d'accès, votre livret et vos dépôts s'illumineront pour en faciliter le repérage.
- ✓ Ne déposez pas de chèque avant la date ni de chèque au nom d'un bénéficiaire qui n'est pas celui du compte, ceux-ci ne vous seront pas rendus.
- ✓ Les effets (chèques ou billets) illisibles, pliés, froissés, sales ou abîmés pourraient être rejetés et ne seront pas déposés.
- ✓ Vous devez corriger le montant de votre chèque lors de l'étape de la confirmation si le montant lu par le guichet est différent.
- ✓ Pour plus de confidentialité, les écrans offrent un filtre de protection qui évite les regards de chaque côté de l'utilisateur. Des miroirs situés de chaque côté du guichet vous permettent de vérifier si une personne vous observe pendant votre transaction.
- ✓ Les soldes sont masqués par défaut pour favoriser la confidentialité. Il vous est possible de les afficher et de les masquer à votre guise.
- ✓ La tablette pour déposer les effets personnels a été conçue pour favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ Les guichets de type Express permettent les fonctionnalités courantes **sauf le dépôt et la mise à jour du livret.**
- ✓ N'hésitez pas à communiquer avec votre caisse ou encore au 1 800 CAISSES pour nous faire part d'une situation problématique. Nous verrons à régulariser la situation dans les meilleurs délais.